**Lettre de Taoufiq Tahani à JC Cambadélis**

Taoufiq Tahani a écrit le 24 février à JC Cambabélis, 1er secrétaire du Parti socialiste

Taoufiq Tahani, Président de l’AFPS, dimanche 28 février 2016

Monsieur le Premier secrétaire,

Je dois vous faire part de mon indignation devant l’adoption le 16 février au Conseil de Paris de deux vœux condamnant la campagne internationale BDS, l’un à l’initiative du groupe PS, l’autre à l’initiative du groupe LR avec l’abstention bienveillante des élus socialistes.

Ce vote indigne constitue une atteinte grave à la liberté d’expression, à la liberté d’apporter son soutien à un peuple opprimé et privé de ses droits nationaux. Récusant toute mise en cause de la politique de l’Etat d’Israël malgré ses violations continues du droit international et du droit humanitaire, il va jusqu’à endosser les attaques calomniatrices contre une réunion publique de l’AFPS à la mairie du 14ème sur « le désastre écologique de l’occupation israélienne en Palestine et la question de l’eau » avec la participation d’un député européen et celles, tout aussi choquantes, contre l’exposition « In between Wars » organisée par Médecins sans Frontières à la Maison des métallos.

A l’heure où le gouvernement Netanyahou mobilise des moyens sans précédent pour tenter de contrer l’impact de la campagne internationale anti-raciste et non-violente BDS, ce vote révèle de façon honteuse la capacité d’influence et de nuisance du lobby des inconditionnels d’Israël.

Capacité de nuisance, car le vote de Paris, ville symbole s’il en est, contribue à coup sûr à affaiblir et décrédibiliser la diplomatie française. Celle-ci même qui est régulièrement malmenée par un Nétanyahou qui a bien vu dans les deux vœux du Conseil de Paris un motif d’encouragement à sa politique de fuite en avant.

Capacité de nuisance encore, car en laissant un lobby communautaire influencer de la sorte la politique française, non seulement dans ses relations avec l’Etat d’Israël mais aussi sur le plan fondamental des libertés publiques, c’est la cohésion de la société française et son pacte républicain que vous mettez ainsi en danger.

Vous êtes, Monsieur Cambadélis, le premier responsable du Parti socialiste au nom duquel Madame Anne Hidalgo et ses amis ont agi.

Nous pensions jusqu’à présent que votre parti était en accord avec les positions prises par le Conseil de l’internationale socialiste les 6 et 7 juillet dernier à New York qui précisait : « Le temps est venu pour la communauté internationale (de manière collective) de s’acquitter de sa responsabilité en vertu du droit internationale de mettre fin à l’occupation et à tous les obstacles empêchant le peuple palestinien d’exercer son droit à l’autodétermination ».

<http://www.internationalesocialiste.org/images/dynamicImages/files/1_%20FINAL%20Palestine-French%281%29.pdf>

De même avec les positions prises au sommet du Cap de l’Internationale socialiste du 30 août au 1er septembre 2012 qui disait expressément que « Les produits des colonisations, qui utilisent les terres et ressources palestiniennes, doivent être boycottés. »

<http://www.internationalesocialiste.org/viewArticle.cfm?ArticlePageID=1696>

Devons-nous penser que le PS français tourne le dos aux positions de l’Internationale socialiste et fait désormais sienne la rhétorique israélienne qui occulte le blocus de Gaza, l’occupation de la Cisjordanie, l’extension des colonies, l’annexion de Jérusalem Est avec son cortège d’expulsions et de démolitions de maisons, les multiples discriminations et entraves à la circulation des Palestiniens sur leur propre territoire ?

Une telle attitude ne peut qu’éloigner toute perspective d’une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens et encourager la fuite en avant des dirigeants israéliens qui menace d’aggraver le chaos régional. Il est de l’intérêt de tous, et en particulier des peuples d’Europe, de s’y opposer sans faiblesse.

Je souhaite pouvoir vous rencontrer rapidement pour voir comment le Parti socialiste, avec tous ceux qui s’expriment en son nom, entend revenir enfin aux principes du droit des peuples et de la solidarité internationale. Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Premier secrétaire, en toute ma considération.

Le Président de l’AFPS Taoufiq Tahani

**Le Conseil de Paris condamne le boycott d’Israël : une atteinte à la liberté d’expression**

Mardi 16 février 2016, le Conseil de Paris a adopté un "vœu" condamnant le mouvement de boycott d’Israël, relayé par le collectif "Boycott, désinvestissement, sanctions" (BDS). Pour Taoufiq Tahani, président de l’Association France Palestine Solidarité, cette mesure n’est ni plus ni moins qu’une atteinte à la liberté d’expression.

Tribune de Taoufiq Tahani, Le Plus du Nouvel Obs, jeudi 18 février 2016



L’appréciation selon laquelle Benyamin Netanyahou joue les apprentis sorciers en sabotant par la colonisation les fondements de la solution à deux États est devenue assez généralement partagée.

Malheureusement, il n’a pas le monopole de l’aveuglement et les apprentis sorciers ne sont pas tous cantonnés à Tel Aviv.

**PS et LR s’opposent au BDS**

C’est ce que montre l’adoption précipitée au Conseil de Paris de deux vœux du Parti socialiste et du parti Les Républicains qui, pour le premier condamne le "Boycott, désinvestissement, sanctions" (BDS) et toute stigmatisation d’Israël, et pour le second, appelle à sa répression à partir de considérations d’une haute fantaisie.

Selon le vœu de LR, la très forte installation de Médecins sans frontières "In Between Wars" à la Maison des Métallos aurait dû être censurée comme le demandait le CRIF, au motif "d’incitation à la haine" et "d’apologie du terrorisme".

Pour les mêmes raisons, il aurait fallu empêcher la réunion publique organisée par l’Association France Palestine Solidarité (AFPS) à la mairie du 14e arrondissement sur "le désastre écologique de l’occupation israélienne en Palestine et la question de l’eau".

Question que Jean Glavany, dans un rapport qui fit date, considérait comme révélatrice d’un nouvel apartheid au Moyen-Orient.

**La force du lobby pro-israélien en France**

Cette nouvelle orientation du Conseil de Paris, tranchant avec un vœu pour l’étiquetage différencié des produits des colonies adopté sous le mandat de Bertrand Delanoë, a été directement pilotée par un élu parisien dirigeant du CRIF. Cela dit où en est aujourd’hui en France la force du lobby pro-israélien.

Il faut y ajouter, pour prendre la mesure de l’atteinte aux libertés, l’invraisemblable codicille ajouté par la préfecture sur la déclaration de manifestation pour le rassemblement de protestations qui devait se tenir à proximité de l’Hôtel de Ville.

Y était benoîtement précisé que : "Il est interdit par paroles, écrits, dessins, images et tout autre moyen d’expression d’appeler au boycott des produits israéliens. Toute personne enfreignant cette interdiction sera interpellée."

On imagine que le Premier ministre israélien n’aurait rien eu à rajouter.

**Nous continuerons à dire non à une telle violence contre la liberté d’expression**

Le 20 novembre dernier, Jean-Jacques Urvoas lui-même, alors président de la commission des lois, écrivait à la ministre de la Justice pour lui dire qu’à ses yeux la circulaire Alliot-Marie invitant les procureurs à engager des poursuites en cas d’appels au boycott, détournait l’esprit de la loi de sur la presse et que la question de son abrogation "était indiscutablement posée".

Nous supposons qu’il aura retrouvé ce courrier à son arrivée au ministère. S’il n’a pas eu le temps de se répondre à lui-même, nous l’invitons à néanmoins à régler au plus vite la question en abrogeant effectivement les circulaires Alliot-Marie et Mercier.

Peut-être sera-t-il bien placé aussi pour alerter les élus parisiens et Manuel Valls sur leur aveuglement et leur naïveté s’ils croient que ces mesures d’intimidation étoufferont la protestation qui monte en France et dans le monde. Protestation contre la politique de colonisation, d’occupation et d’apartheid mise en place par leurs amis au pouvoir en Israël qui ne peut qu’aggraver le chaos régional !

Qu’ils n’en doutent pas, nous continuerons à dire NON à une telle violence contre la liberté d’expression et contre une liberté publique essentielle : celle des citoyens de s’organiser et de mettre en œuvre leur droit élémentaire d’appeler au Boycott, au Désinvestissement, aux Sanctions, contre l’État d’Israël tant qu’il viole le droit international.

**Paris - Tel Aviv : l’internationale des apprentis sorciers**

Communiqué de l’AFPS, mardi 16 février 2016

Les apprentis sorciers ne sont pas tous à Tel Aviv. C’est ce que montre l’adoption dans la précipitation ce matin au Conseil de Paris des vœux du PS et de LR qui pour le premier condamne le BDS et toute stigmatisation d’Israël, et pour le second appelle à sa répression.

Ce n’est évidemment pas par hasard si cette nouvelle orientation du Conseil de Paris, saluée par Claude Goasgen, a été pilotée par un dirigeant du bien mal nommé Conseil « Représentatif » des Institutions juives de France (CRIF). Lequel comme chacun peut le constater s’est attribué le rôle de défenseur inconditionnel de la politique israélienne. C’est sans doute du jamais vu à Paris, mais on retrouve là une très inquiétante « union sacrée » sur fond d’état d’urgence. Anne Hidalgo, conformément à la promesse faite par elle au CRIF en 2013, a bien tourné le dos au vœu adopté avec Bertrand Delanoë qui osait alors demander l’étiquetage des produits des colonies.

C’est tout aussi clairement ce qu’indiquent les scandaleuses conditions mises par la Préfecture à la tenue du rassemblement de protestation prévu ce 16 février place du Châtelet. Concernant les tracts, banderoles et sono, elle indique que « (…) il est interdit par paroles, écrits, dessins, images et tout autre moyen d’expression d’appeler au boycott des produits israéliens. Toute personne enfreignant cette interdiction sera interpellée ».

Netanyahou aurait tort de faire le difficile : on lui offre sur un plateau plus qu’il n’osait sans doute espérer. Et tout indique que ce n’est-ce qu’un début.

C’est en effet la politique revendiquée à maintes reprises par Manuel Valls qui se met en place avec l’objectif de nous réduire au silence.

Non Monsieur Valls, vous ne nous ferez pas taire !

N’en déplaise à la Préfecture de police nous continuerons à affirmer la nécessité d’en appeler au Boycott, au Désinvestissement, aux Sanctions contre la politique de colonisation, d’occupation et d’apartheid mise en place par vos amis au pouvoir en Israël.

N’en doutez pas, nous trouverons avec de nombreux amis et partenaires les moyens de dire NON à une telle violence contre la liberté d’expression et une liberté publique essentielle : celle des citoyens de s’organiser et de mettre en œuvre ce droit élémentaire, en appeler au Boycott.

Le Bureau national